

DEMOLITION DES EMPLOIS ET DES SERVICES : CE N'EST PLUS SUPPORTABLE !

Sous l'effet combiné des restructurations, des sous-effectifs et suppressions d'emplois, tous les agents, tous les services, dans notre direction comme dans toute la DGFIP, se trouvent placés en cette rentrée dans une situation toujours plus dégradée.

Dans le 92 la généralisation, effective depuis le 1er septembre, des PCR (Pôles de Contrôle des Revenus et du Patrimoine) entérine **la disparition des services de proximité qu'étaient les Fiscalités Immobilières** et le transfert d'une large part des tâches de gestion vers les SIP ou les pôles enregistrement déjà sous tension.

La direction est déterminée à poursuivre dans la voie des restructurations : **dès 2016 fusion des SIE sur Boulogne et regroupement du PRS à Nanterre** entraînant le transfert de la 7ème brigade de Nanterre à Suresnes. Elle souhaite développer les caisses communes SIE-SIP-trésoreries comme prochainement à l'occasion du transfert de la trésorerie d'Issy au CFP de cette même commune.

La scission des trésoreries mixtes et le regroupement des trésoreries municipales restantes est toujours dans les tuyaux.

Plus largement la direction générale déploie sa politique tous azimuts : fermetures de trésoreries, fusions de SIE et de SIP ; « centres de contact » expérimentés dans plusieurs départements qui visent à siphonner les missions des SIP afin de justifier les prochaines vagues de suppressions d'emplois.

La DG s'apprête en outre à appliquer dans nos services les conséquences de **la réforme territoriale** (lois Métropole, NOTRe, régionalisation des services de l'état accompagnant la mise en place des régions fusionnées).

Au niveau fonction publique le ministère a présenté aux organisations syndicales en juillet un projet d'accord dit **PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations)** qui propose la mise en place de corps interministériels et le développement de la **mobilité** entre les trois versants de la Fonction publique (état, territoriale, hospitalière).

Ce serait la fin de nos statuts particuliers et des droits, garanties et régimes indemnitaires qui leur sont attachés.

Ce protocole pose le cadre d'un véritable plan social à l'échelle de toute la fonction publique en accompagnement des restructurations et suppressions d'emplois découlant de la réforme territoriale et du pacte de responsabilité.

On retrouve la même volonté de destruction des droits dans le privé avec les mesures préconisées dans le rapport Combrexelle contre le Code du travail.

Plus que jamais nous devons revendiquer l'arrêt des restructurations et défendre nos missions et de nos statuts.

En cette rentrée les services ressentent les effets des suppressions d'emplois. 32 000 au plan national depuis 2002, dans le périmètre DGFIP.

414 suppressions dans la direction depuis la fusion. Au 1er septembre, 34 suppressions nettes au titre de 2015 ont pris effet. Et malgré tout subsiste **un sous-effectif (après temps partiel) dans la direction de 75 B et 20 C. Dans la catégorie A les services de contrôle sont eux aussi affectés par un sous-effectif de 20 agents.**

Le ministère a annoncé, toujours en application du pacte de responsabilité, **2 548 nouvelles suppressions d'emplois pour 2016 !**

Dans la droite ligne du patronat, la DGFIP a décidé de mettre la main à la pâte et de participer à son échelle à la précarisation de la jeunesse : arrivée des premiers « apprentis DGFIP » (payés pas cher et sous contrat privé) et des premiers contrats Service civique.

Une formation leur serait dispensée et un suivi par « *tutorat* » serait mis en place. Les services accueillent les agents C stagiaires, les contrôleurs stagiaires, les inspecteurs stagiaires, les agents PACTE, et maintenant les apprentis et les volontaires au service civique. Tous ces publics devant être formés et suivis par un tuteur ou maître d'apprentissage.

Les agents de la DGFIP sont déjà sous tension extrême, la Direction va imposer de pallier les suppressions d'emplois avec des jeunes précaires au lieu d'ouvrir les concours, seuls gages d'accès au statut de fonctionnaire et aux droits et garanties s'y rapportant.

Dans cette situation seule la mobilisation ouvrira une issue.

Début juillet la section CGT a appuyé une délégation d'agents du SIP de Boulogne confrontés à un sous-effectif très important ; la direction a dû s'engager à l'affectation de renforts (à compter de septembre) et d'agents stagiaires (à compter de la mi-novembre). Elle a suspendu l'accueil intégré et concédé le retour à un accueil tournant comme le demandaient les collègues.

La CGT a appuyé la revendication des agents des Domaines qui ont obtenu le maintien de l'effectif réel alors que le TAGERFIP est notoirement sous-évalué. La CGT est intervenue également sur le nombre très insuffisant des huissiers porté au TAGERFIP.

Début juillet, dans le département de l'Essonne, face au sous-effectif criant et l'absence d'arrivées d'agents stagiaires, 120 agents ont manifesté à l'occasion du CTL à l'appel des organisations syndicales et devant l'absence de réponse de la direction ont décidé de demander audience à la Direction générale, demande relayée par les quatre principaux syndicats nationaux.

Afin de faire échec aux restructurations et pour obtenir les emplois et les effectifs nécessaires, la CGT Finances Publiques 92 entend oeuvrer à la construction de la mobilisation et s'adressera en ce sens à toutes les sections syndicales du 92.

La CGT Finances Publiques appelle les agents à se réunir en nombre dans les heures syndicales de rentrée afin de faire l'état des lieux des insuffisances en effectifs et des conséquences concrètes des restructurations à l'œuvre.

Ne faut-il pas, comme les collègues de l'Essonne en ont pris l'initiative, aller tous ensemble dans l'unité chercher les postes et exiger l'arrêt des restructurations auprès de la direction départementale et, si cela ne suffit pas, à la DG?

Partout établissons cet état des lieux et exigeons des réponses concrètes de l'administration. Débattons ensemble des moyens pour obtenir satisfaction.

✂.....



Bulletin d'adhésion
CGT Finances Publiques 92
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

NOM :
Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Catégorie : Grade :
Echelon :
Filière fiscale Filière publique
Adresse administrative :
.....
.....
Date :/...../..... Signature :



cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr
WWW.financespubliques@cgt.fr/92